



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Note d'information relative à l'absence d'observation de la Mission régionale  
d'autorité environnementale d'Île-de-France  
sur le projet de « forage en eau potable de Saint Benoit »  
à Auffargis (Yvelines)  
dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale**

La Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) a été saisie, le 19 avril 2019, pour avis sur le projet, présenté par le Syndicat intercommunal des eaux de la région de Cernay la Ville, de « forage en eau potable de Saint Benoit » à Auffargis (Yvelines), dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique prévue à l'article L.123-2 ou de la participation du public par voie électronique prévue à l'article L.123-19. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France et sur le site internet de la MRAe.

Pour la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France,  
son président



Jean-Paul Le Divenah